

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL

tenue le 3 octobre 2013 à 10 h 15
au siège de la Communauté situé au
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

SONT PRÉSENTS

M. Laurent Blanchard, président

M. Basile Angelopoulos	M. Jacques Lambert
Mme Martine Beaugrand	M. Paul Larocque
M. Michel Bissonnet	M. Paul Leduc
M. Philippe Brunet	M. Bill McMurchie
Mme Suzanne Dansereau	M. Réal Ménard
M. Richard Deschamps	M. Luis Miranda
M. Claude Dauphin	M. Guy Pilon
Mme Josée Duplessis	M. Jean-Marc Robitaille
M. Michel Gilbert	Mme Caroline St-Hilaire
Mme Louise Harel	M. Peter F. Trent

N'ONT PU ASSISTER

M. Richard Bélanger*, M. Jean-Jacques Beldié*, M. Richard Bergeron*,
M. Pierre Charron*, Mme Chantal Deschamps*, M. Alain Tassé* et
M. Frank Venneri.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, le secrétaire de la
Communauté, Me Claude Séguin et l'assistante-secrétaire, Mme Line
Rioux, assistent à l'assemblée.

La convocation a été transmise le 25 septembre 2013 et l'avis public a
été donné le 24 septembre 2013.

L'assemblée est déclarée ouverte par le président à 10 h 20.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.

CC13-033

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : Mme Caroline St-Hilaire

APPUYÉ PAR : M. Michel Gilbert

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant le point 5.2.
concernant le projet de reconstruction du pont Champlain.



- CC13-034 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 JUIN 2013
- PROPOSÉ PAR : M. Jean-Marc Robitaille
- APPUYÉ PAR : M. Basile Angelopoulos
- Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 13 juin 2013.
-
- CC13-035 NOMINATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL
- Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE13-175 adoptée à sa séance du 19 septembre 2013,
- PROPOSÉ PAR : Mme Louise Harel
- APPUYÉ PAR : Mme Josée Duplessis
- Il est résolu de nommer Mme Martine Beaugrand, mairesse de la Ville de Laval, à titre de vice-présidente du Conseil.
-
- CC13-036 NOMINATION AU COMITÉ EXÉCUTIF
- Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE13-174 adoptée à sa séance du 19 septembre 2013,
- PROPOSÉ PAR : M. Michel Bissonnet
- APPUYÉ PAR : M. Michel Gilbert
- Il est résolu de nommer M. Claude Dauphin à titre de membre du Comité exécutif pour combler un poste vacant.
-
- CC13-037 RÈGLEMENT DE CONCORDANCE MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY
- Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE13-157 adoptée à sa séance du 19 septembre 2013,
- PROPOSÉ PAR : M. Jacques Lambert
- APPUYÉ PAR : M. Guy Pilon
- Il est résolu d'approuver le Règlement numéro 250 de la MRC de Beauharnois-Salaberry modifiant le schéma d'aménagement révisé numéro 165 afin de se conformer aux dispositions du Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal et de créer une affectation commerciale de transit à Beauharnois puisqu'il est conforme aux orientations, objectifs et critères prévus au Plan métropolitain d'aménagement et de développement et d'autoriser le secrétaire à délivrer un certificat de conformité conformément à la loi.
-

CC13-038

APPROBATION D'UN EMPRUNT POUR LE MÉTRO DÉCRÉTÉ PAR LE
RÈGLEMENT R-143 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE13-171
adoptée à sa séance du 19 septembre 2013,

PROPOSÉ PAR : M. Réal Ménard

APPUYÉ PAR : M. Richard Deschamps

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la
Communauté, la portion de trois millions quatre cent cinquante-quatre
mille huit cent quarante-huit dollars (3 454 848 \$) afférente au réseau du
métro de l'emprunt de cent quatre-vingt-dix millions sept cent cinq mille
sept cent huit dollars (190 705 708 \$) décrété par le règlement R-143 de
la Société de transport de Montréal pour financer la reconstruction du
complexe Crémazie.

CC13-039

PROJET DE RECONSTRUCTION DU PONT CHAMPLAIN

ATTENDU que le projet de construction d'un nouveau pont sur le Saint-
Laurent en remplacement du pont Champlain actuellement à l'étude par
le gouvernement du Canada soulève des enjeux majeurs en termes de
mobilité des personnes et des marchandises et d'aménagement du
territoire ;

ATTENDU que la proposition du gouvernement du Canada d'instaurer un
péage sur le nouveau pont suscite des craintes justifiées quant aux
impacts que cela pourrait avoir en termes de congestion sur les autres
ponts reliant Montréal et la Rive-Sud tout en soulevant de sérieuses
questions en matière d'équité régionale et d'impacts sur la localisation
des activités et des ménages sur le territoire;

PROPOSÉ PAR : Mme Caroline St-Hilaire

APPUYÉ PAR : M. Réal Ménard

Il est résolu

De demander à nouveau au gouvernement du Canada :

De ne pas imposer un péage sur le nouveau pont Champlain ;

D'assumer 100 % des coûts de réalisation puisque cet équipement
de propriété fédérale est un axe économique majeur qui est une des
composantes du réseau routier national canadien et, à ce titre,
constitue un corridor routier interprovincial et international
stratégique ;

De participer financièrement à la mise en place du mode de
transport collectif choisi par le gouvernement du Québec dans le
cadre de la construction du nouveau pont Champlain ;

De s'engager à lancer un concours international d'architecture pour
le nouveau pont Champlain dans les plus brefs délais, tel que la
Communauté le demandait le 27 octobre 2011 ;

De transmettre la présente résolution au ministre des Transports du
Canada et au ministre des Transports du Québec.



Commentaires / Rapports / Demandes

- Intervention du président du Comité consultatif agricole, M. Jacques Lambert, concernant le 2^e Forum sur la mise en valeur de la zone et des activités agricoles tenu en septembre 2013.

Documents déposés

- Procès-verbaux des séances du Comité exécutif tenues le 30 mai, le 3 juillet et le 22 août 2013.
- Liste des contrats au 20 septembre 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10 h 40.

Les résolutions numéros CC13-033 à CC13-039 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Laurent Blanchard
Président

Claude Séguin
Secrétaire

* Note du secrétaire de la Communauté

M. Richard Bélanger, M. Jean-Jacques Beldié, M. Richard Bergeron, M. Pierre Charron, Mme Chantal Deschamps et M. Alain Tassé ont motivé leur absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.



ANNEXE

Assemblée ordinaire du conseil du 3 octobre 2013

Période de questions des citoyens

NOM

SUJET DE L'INTERVENTION

M. Bruce Walker, STOP

L'application du règlement sur les eaux usées